

Questions orales

ceux-ci. Les Indiens de Colombie-Britannique s'inquiètent, à juste titre de voir leurs ressources arrachées et leur environnement détruit alors que les négociations sur leurs revendications sont au point mort.

Petro-Canada, qui possède des baux au large, a montré combien ce groupe était peu sérieux en refusant de participer. Il prétend qu'il en coûte trop cher de fournir les renseignements demandés. Enfin, aucun financement n'a été prévu pour les personnes intéressées à témoigner. Les localités qui auraient à souffrir d'un accident résultant du forage au large n'ont pas les moyens de faire des études raisonnables des risques.

Ce groupe ridicule a été constitué par le gouvernement précédent. Je demande au gouvernement actuel de ne pas lever le moratoire sur le forage au large tant qu'une étude sérieuse n'aura pas été effectuée. Il importe de fournir de l'argent à ceux qui veulent intervenir, de considérer les droits des autochtones et de s'interroger sur nos besoins énergétiques.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE FORAGE AU LARGE DE TERRE-NEUVE—L'ENTENTE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): C'est au premier ministre que je m'adresse, monsieur le Président. Le gouvernement fédéral a, semble-t-il, signé un contrat ou conclu une entente avec la province de Terre-Neuve relativement aux ressources extra-côtières. Or, le 14 juin dernier, alors qu'il était chef de l'opposition, le premier ministre a écrit au premier ministre Peckford pour l'informer des propositions de son parti relativement à une entente possible à ce sujet. L'accord que le gouvernement fédéral a négocié et apparemment conclu avec Terre-Neuve correspond-il aux propositions que le premier ministre énonçait dans sa lettre au premier ministre Peckford et, si oui, pourrait-il faire en sorte que son ministre dépose au plus tôt l'accord à la Chambre, de façon que les citoyens de Terre-Neuve et du reste du Canada puissent en étudier les clauses?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je remercie mon très honorable collègue d'avoir soulevé cette question très importante. En fait, l'accord en question n'est pas encore définitivement conclu. Sous la direction du ministre de l'Énergie, les pourparlers se sont très bien déroulés. Apparemment, les parties s'entendent en principe sur la grande majorité des points, certains points très importants et, en fait, sur presque tous les points. Il semble qu'il reste à régler certains aspects administratifs et certaines questions mineures; nous espérons que l'on sera très bientôt en mesure d'annoncer l'accord définitif, car un tel accord ne manquera sûrement pas de profiter à Terre-Neuve et au Labrador, et au Canada tout entier.

L'EXAMEN DES DISPOSITIONS DE RÉTROPARTICIPATION DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Dans cette même lettre écrite à l'époque où il était chef de l'opposition, le premier ministre donnait au premier ministre Peckford l'assurance que les deux gouvernements se partageraient à parts égales la part de la Couronne dans le cas des gisements extra-côtières. Vu la déclaration qu'il a faite à New York au début de la semaine au sujet de l'abolition des dispositions de rétroparticipation du Programme énergétique national concernant la participation fédérale, comment entend-il indemniser la province de Terre-Neuve?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Une fois les négociations parachevées, monsieur le Président, je pense qu'elle sera indemnisée financièrement, tant en espèces qu'au moyen de perspectives améliorées. Ce qui s'est produit jusqu'à présent me paraît tout à fait compatible avec l'entente que j'ai proposée au premier ministre Peckford en juin dernier, et ne contredit en rien les propos que j'ai tenus à New York et au Canada.

Parce que nous reconnaissons tous l'importance de cet accord, je tiens à assurer à mon très honorable collègue et à tous les députés que sitôt l'accord conclu dans sa forme définitive et proposé à l'approbation de la Chambre, le député se rendra compte que cet accord des plus utiles et fort attendu contribuera grandement au développement de Terre-Neuve. Les Terre-Neuviens et les autres Canadiens s'enrichiront de nouvelles perspectives tant au Canada que dans le reste du monde.

M. Turner (Vancouver Quadra): Espérons-le.

LES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Dans cette même lettre qu'il écrivait au premier ministre Peckford, monsieur le Président, le très honorable premier ministre donnait aux habitants de Terre-Neuve l'assurance qu'en contrepartie des revenus qu'ils toucheraient de l'exploitation des gisements extra-côtières, ils ne perdraient pas un cent de péréquation. Compte tenu de ses entretiens actuels avec le premier ministre du Manitoba et le premier ministre Lévesque du Québec au sujet précisément de la péréquation, pourrait-il confirmer aux citoyens de Terre-Neuve qu'ils ne perdront effectivement pas un cent de péréquation?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Oui, monsieur le Président. J'ai toujours estimé que la notion de fédéralisme se fondait sur le partage des richesses et des perspectives. Terre-Neuve a été trop longtemps une province défavorisée; aussi le gouvernement entend-il, avec l'accord si possible de tous les députés, prendre des mesures énergiques pour s'assurer que les habitants de Terre-Neuve et du Labrador aient à leur tour leur chance.